

PRÉ - REQUIS

- Être motivé et passionné par les chevaux et le métier choisi,
- Être sportif et avoir pratiqué l'équitation régulièrement,
- Avoir un niveau à cheval équivalent à un galop 5 confirmé
(un test de positionnement sera effectué avant l'entrée en 1ère CGEH).
Les dispenses de sport à l'année ne peuvent être acceptées dans cette filière.
- Savoir Lire - Écrire ou être accompagné d'un traducteur
- Formation ouverte à toute forme de handicap sous condition - Nous contacter

➤ Les personnes pouvant entrer en 1ère année au Baccalauréat Professionnel - Spécialité « Conduite et gestion d'une entreprise hippique » sont des élèves :

- Sortis de Seconde Professionnelle - Productions ou d'un champ professionnel en cohérence avec le diplôme visé après avis du conseil de classe,
- Sortis de Seconde générale et technologique,
- Titulaires du baccalauréat,
- Titulaires d'un BEP, d'un CAP/CAPA, du même champ professionnel ou cohérent avec la spécialité d'accueil après avis du conseil de classe.

Et sur décision de la DRAAF, prise après avis de l'équipe pédagogique : des élèves issus de Seconde ou première professionnelle d'autres spécialités du baccalauréat professionnel ou première du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique.

➤ Les personnes pouvant entrer en Terminale au Baccalauréat professionnel Spécialité « Conduite et gestion d'une entreprise hippique » sont des élèves :

- Sortis de 1ère année de Baccalauréat professionnel spécialité « Conduite et gestion d'une entreprise hippique » ou d'un champ professionnel en cohérence avec le diplôme visé après avis du conseil de classe,
- Titulaires du baccalauréat.

Et sur décision de la DRAAF, prise après avis de l'équipe pédagogique : des élèves issus de première professionnelle d'autres spécialités du baccalauréat professionnel ou première du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique.